

Viticulture

Bilan année 2023

PACA

n°23

12 décembre 2023



Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Présentation du réseau

- [Carte](#) : localisation des parcelles observées

Pression biotique

- [Bilan sanitaire 2023](#)

Facteurs de risque

- [Bilan climatique](#)
- [Phénologie](#)

Bilan par bioagresseur

- [Excoriose](#)
- [Oïdium](#)
- [Mildiou](#)
- [Black-rot](#)
- [Vers de la grappe](#) : eudémis - cochylis
- [Pyrale du Daphné](#) : *cryptoblabes gnidiella*
- [Flavescence dorée](#) : *scaphoideus titanus*
- [Ravageurs secondaires](#) : malacosome du Portugal et/ou *lachnaia paradoxa*
- [Adventices](#)

Organismes à surveiller

- [Scarabée japonais](#) : *popillia japonica*
- [Aleurode épineux du citronnier](#) : *aleurocanthus spiniferus*
- [Maladie de Pierce](#) : *xylella fastidiosa*
- [Fulgore tacheté](#) : *lycorma delicatula*
- [Mineuses de la vigne](#)

Informations



Vous abonner



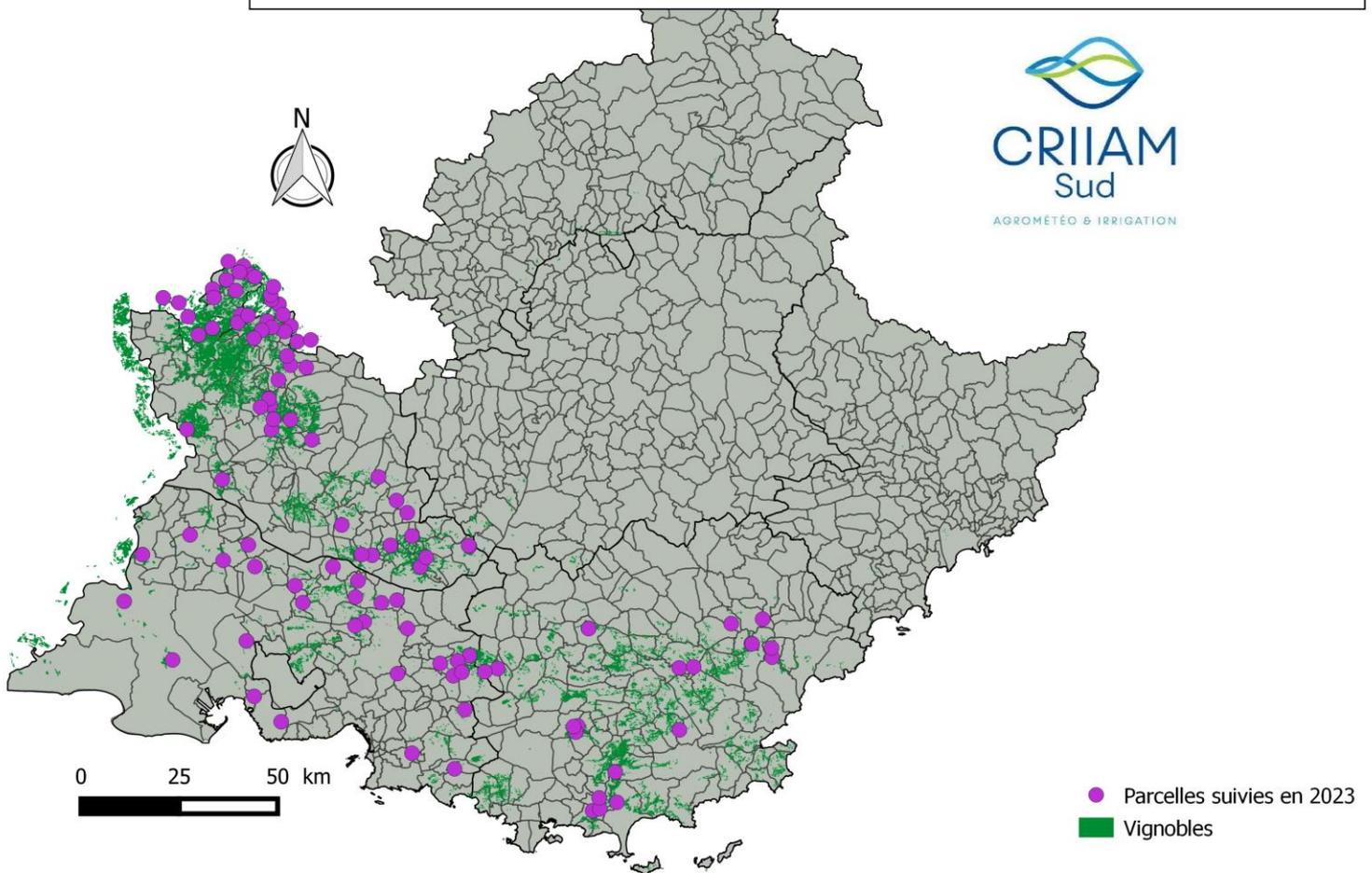
Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

- 162 parcelles fixes observées en 2023, réparties sur trois territoires :
- 43 parcelles dans le Var
 - 35 parcelles dans les Bouches du Rhône
 - 84 parcelles dans le Vaucluse/sud Drôme

Parcelles du réseau d'épidémiosurveillance 2023



Bilan sanitaire (2020 à 2023)

Bioagresseur	Pression 2023	Pression 2022	Pression 2021	Pression 2020
Excoriose	Faible	Faible	Faible	Faible
Oïdium	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne ponctuellement forte
Mildiou	Forte à localement très forte	Faible à très faible	Faible à moyenne, forte dans le Var au printemps.	Moyenne à forte
Black-rot	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle
Vers de la grappe	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à moyenne localement forte
Pyrale du Daphné	Faible à localement forte	Faible à localement modérée	Faible à localement forte	

Les fréquences et intensités des bioagresseurs sont détaillées dans la partie « [bilan par bioagresseur](#) »

FACTEURS DE RISQUES

Bilan climatique

Octobre 2022 - Avril 2023

La fin d'année 2022 est marquée par des cumuls de pluies importants par rapport aux normales avec les mois de novembre et décembre largement excédentaires mais le reste de l'année ayant été exceptionnellement sec, le bilan pluviométrique annuel accuse un déficit de 25% sur la région. Le début de l'année 2023 est particulièrement sec, avec les 4 premiers mois de l'année largement déficitaire, nous avons battu sur certains secteurs des records de secs (depuis 1961).

En ce qui concerne les températures, la fin d'année a été plus douce que la normale, avec sur certains secteurs des records de douceurs fin octobre ainsi qu'à la fin décembre. Les premiers mois 2023 sont marqués par des variations importantes par rapport aux moyennes, à l'image du mois de Janvier avec une première décade particulièrement douce (proche des records de saison) et une fin de mois particulièrement froide (avec sur certains secteurs des records de froid pour la saison). En février, des amplitudes thermiques records pour la saison sont constatés (du moins en Vaucluse) : A Carpentras, en dernière décade de février, les minimales sont excédentaires de 2°0 à 3°5, alors que les maximales sont déficitaires de 0°5 à 1°0. Les températures moyennes du mois de mars sont supérieures aux normales, celles d'avril sont proches des valeurs de saison.

Mai – Juin 2023

Les mois de mai et juin sont marqués par des cumuls de pluies largement supérieurs aux normales, avec en moyenne sur la région PACA, un mois de mai qui présente un cumul de près de 150% suivi d'un mois de juin de près de 210% par rapport aux valeurs de saison. Certains secteurs sont restés secs comme la plaine d'Avignon ainsi que l'ouest et le Sud des Bouches du Rhône (Camargue et le pourtour de l'étang de Berre, Vallée du Rhône).

Malgré un rafraîchissement temporaire à la mi-mai, la période reste plus douce que la normale. Nous avons battu sur certains secteurs des records de douceur au mois de juin pour les températures mensuelles.

Juillet – Septembre 2023

La période juillet à septembre reste déficitaire en pluie sur toute la région. Le mois de juillet est resté très sec avec un cumul pluviométrique de seulement 26% de la moyenne suivi d'un mois août, un peu plus humide mais toujours déficitaire avec 91% de la normale. Le mois de septembre est resté sec avec un total mensuel de 51% de la normale.

Les températures ont été excédentaires durant toute la période estivale, avec tout de même quelques épisodes de rafraîchissement, notamment à la fin juillet/début août, ainsi qu'à la fin août. Septembre a établi de nouveaux records de chaleur sur certaines stations, notamment le 4 septembre, qui a été la journée la plus chaude du mois avec des températures allant jusqu'à 36,9°C à Cavaillon.

Octobre 2023

Le mois d'octobre a battu des records de chaleur pour la saison. La première moitié du mois est restée sèche, tandis que la dernière quinzaine présente des cumuls non négligeables.

De nombreux événements climatiques sont à relever pour cette campagne:

- ❖ 1^{er} mai: orage localement violent accompagné de grêle dans le Var
- ❖ 12-13-14 mai: grêle sur plusieurs secteurs du Var (Flassans sur Issole, Gonfaron, Bandol...), sur les Bouches du Rhône (Aurons, Pélissanne, Lançon, Eygalières) et sur le Vaucluse (Mazan, Venasque, La Tour d'Aigues, Pertuis)
- ❖ 22 mai: orage avec des dégâts de grêle dans les Bouches du Rhône, le Luberon (St Saturnin les Apt, Roussillon) et Nord Var
- ❖ 29 et 30 mai: orage accompagné localement de grêle avec parfois de gros cumul dans le Vaucluse (Châteauneuf du Pape, Blauvac, Jonquière) et sur le Haut Var avec parfois des dégâts significatifs.
- ❖ 03 au 05 juin: grêle dans le Vaucluse (Châteauneuf du Pape, Gargas, Apt, Cadenet, Vaugines) et le Var (Lorgues, Flayosc, Fayence)
- ❖ 09 au 13 juin: plusieurs épisodes orageux parfois accompagnés de grêle dans le Vaucluse (Monteux, Bédarrides, Cairanne, Châteauneuf du Pape) et localement dans les Bouches du Rhône et le Var
- ❖ Mi août: forte chaleur et canicule

Les passages de grêle ont parfois fortement impacté le potentiel de récolte et les fortes températures ont entraîné de l'échaudage et des flétrissements de baies.

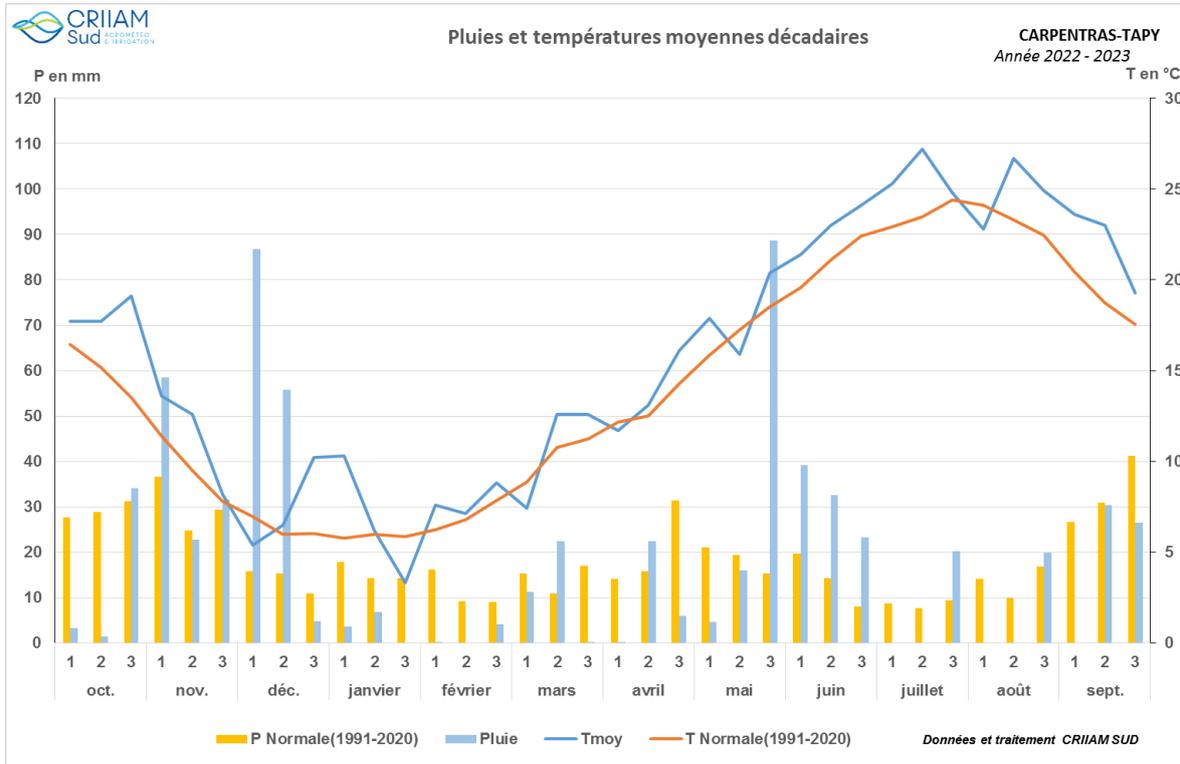


Dégâts de grêle observés à Châteauneuf du Pape (Vaucluse) suite à l'orage du 29 mai

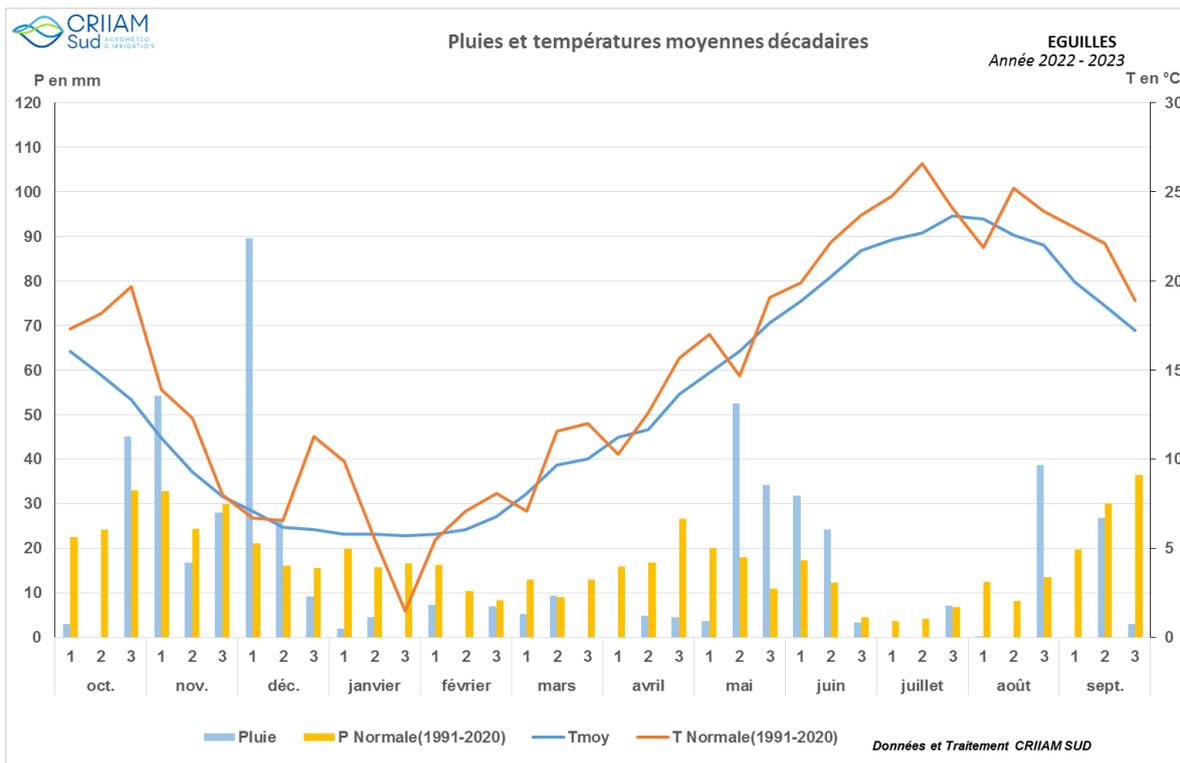
Photos CA84

Sur ces graphiques, sont représentées les pluies (histogrammes) et les températures décadaires (courbes) d'octobre 2022 à septembre 2023, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans).

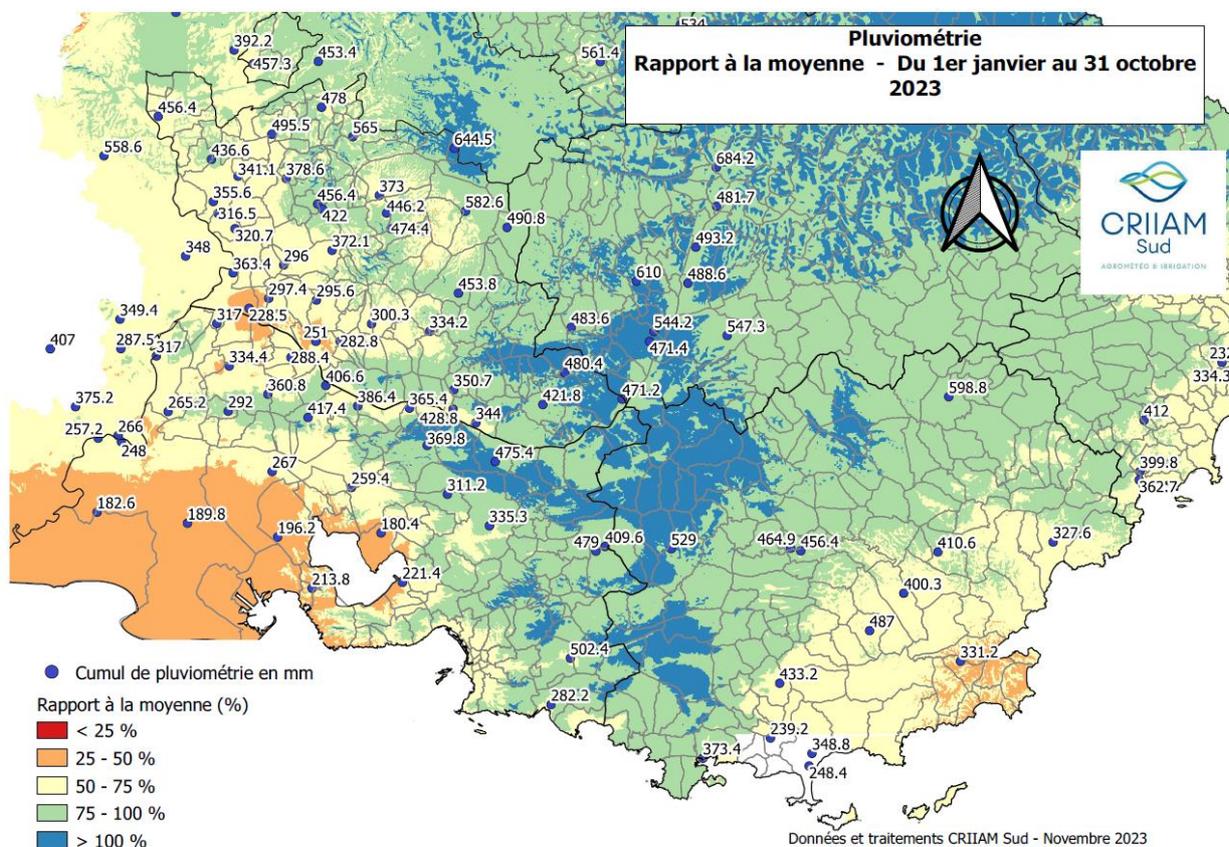
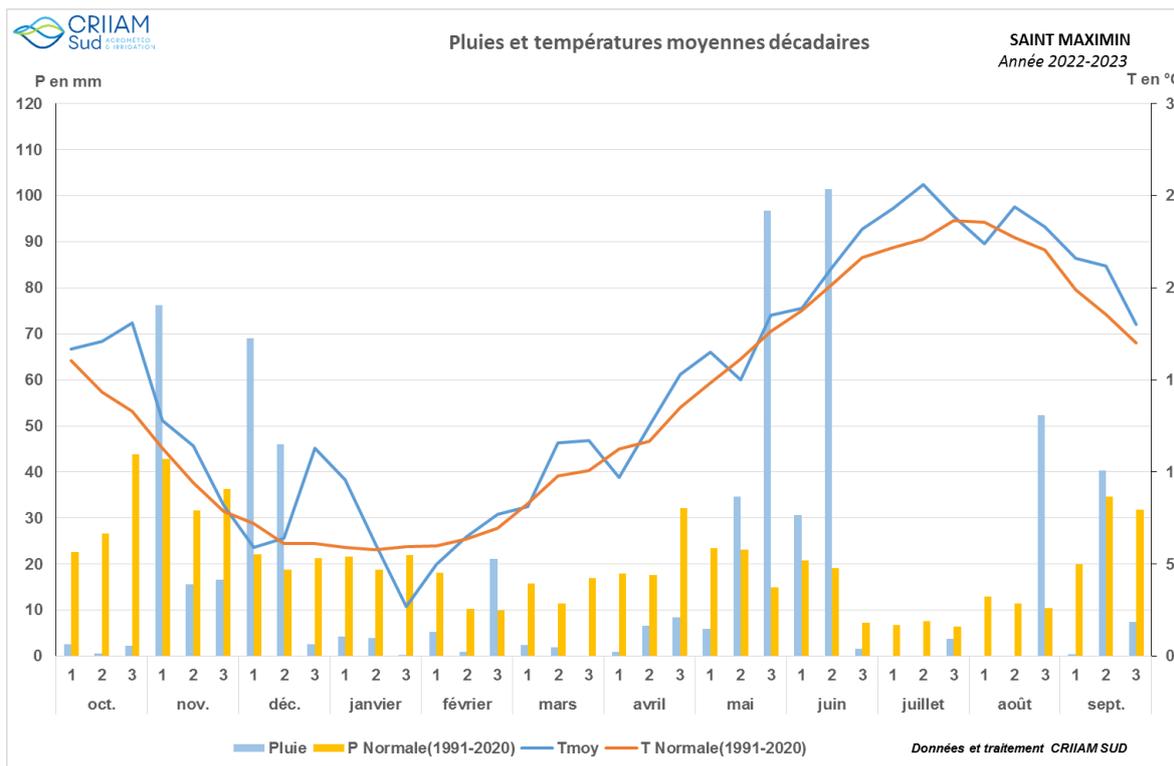
VAUCLUSE



BOUCHES DU RHÔNE



VAR

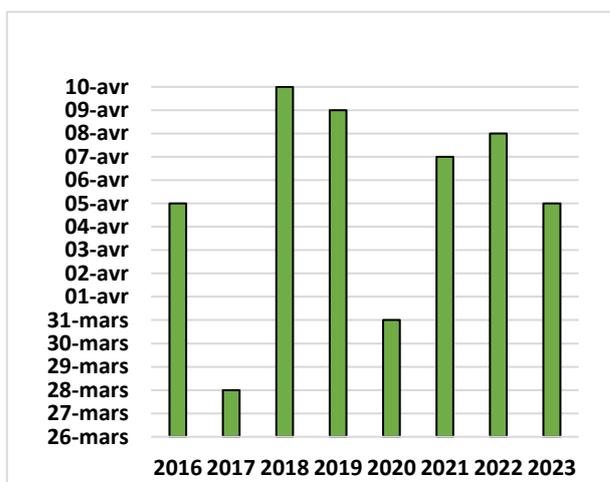


Phénologie : cépage Grenache

Le débourrement est observé tout début avril en secteurs très précoces soit 6 jours de retard par rapport à 2022. Suite à une alternance de périodes plus douces et d'autres plus froides, ce léger retard par rapport à 2022 sera maintenue jusqu'à la récolte.

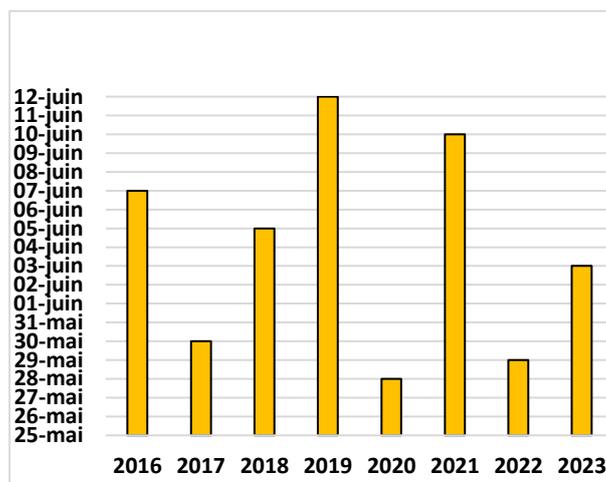
[Carte de précocité](#)

Dates de débourrement en secteur médian (années 2016 à 2023)



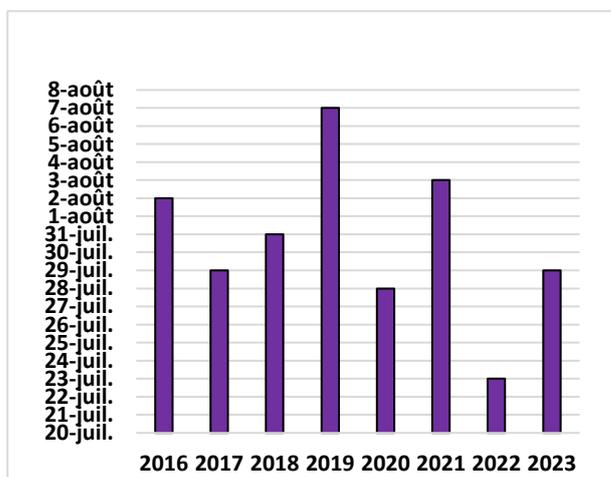
Le débourrement en secteur médian est comme 2016, en avance de 3 jours sur 2022.

Dates de pleine floraison en secteur médian (années 2016 à 2023)



Au stade pleine floraison en secteur médian, 2023 est proche de 2018, en retard de 5 jours sur 2022.

Dates de début véraison en secteur médian (années 2016 à 2023)



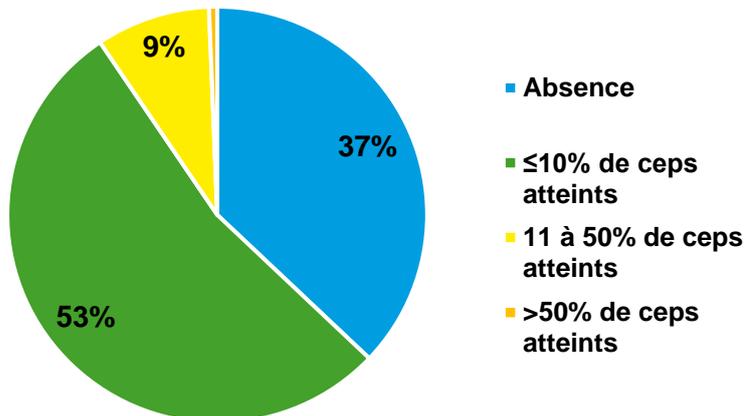
Au stade début véraison en secteur médian, 2023 est comme 2017, proche de 2020 et en retard de 6 jours sur 2022

Excoriose

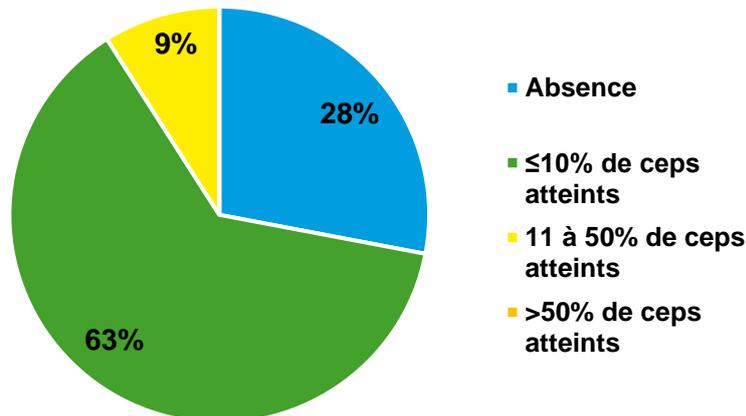
Sur 159 parcelles observées au printemps, 90 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % d'attaque. En 2022, 91 % des 164 parcelles observées ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



Fréquence d'attaque en 2023



Fréquence d'attaque en 2022



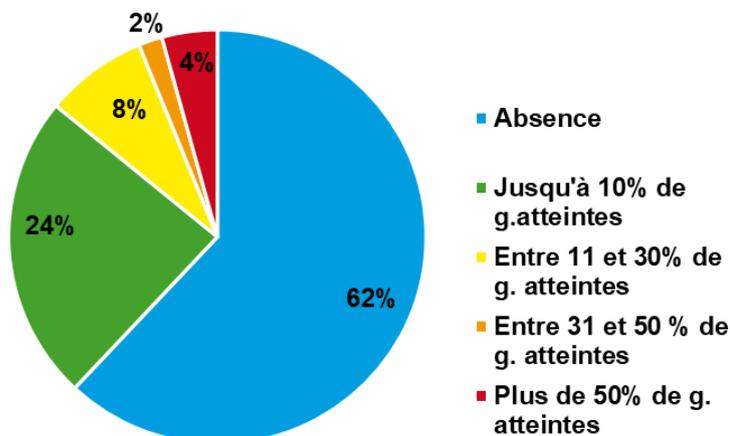
Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Oïdium



Sur 162 parcelles observées du stade « fermeture de la grappe » au stade « début véraison », 86 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % de grappes (g) atteintes. En 2022, 81 % ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.

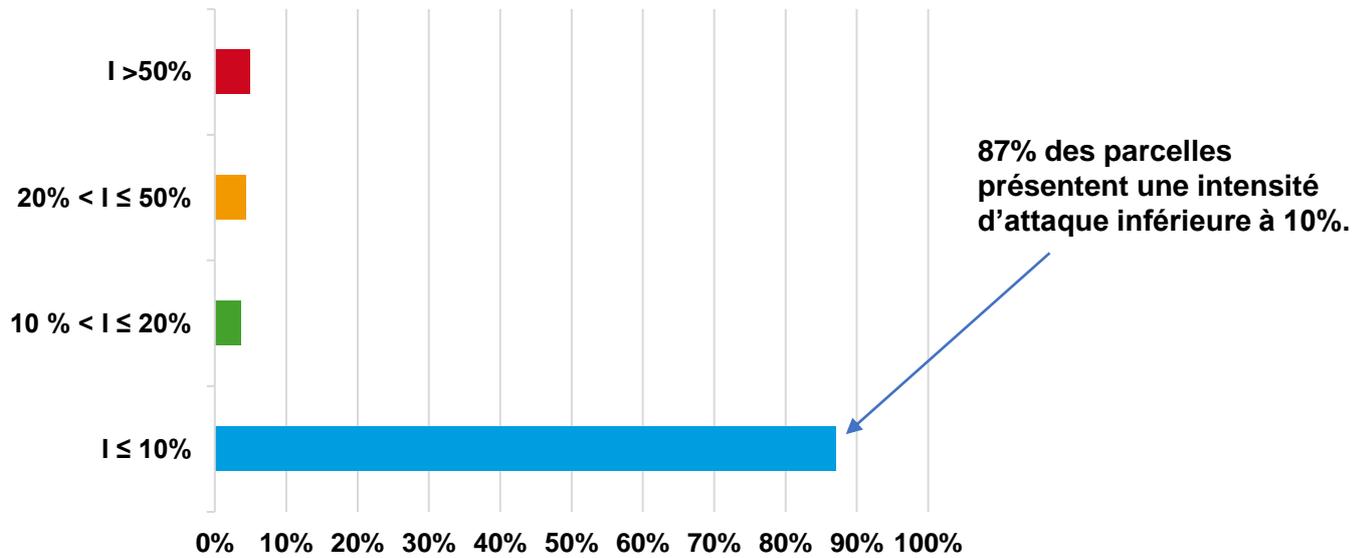
Fréquence d'attaque sur grappes



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Parcelles nature : sur 20 parcelles observées 9 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

Intensité (I) d'attaque de l'oïdium sur grappes



MILDIU

Modèle Milstop : les contaminations détectées cette année par ce modèle étaient de niveau moyen à très fort.



Territoire Provence

Les premiers foyers primaires sont observés sur secteurs précoces le 10 mai à La Crau. De nouveaux foyers primaires apparaissent le 15 mai à Cadière, Collobrières et Taradeau.

Fin mai, de nouveaux foyers primaires, des repiquages et du mildiou mosaïque sur Grenache sont observés suite à des pluies localisées et/ou des rosées matinales. Les premiers symptômes sur inflorescences sont observés le 23 mai. La maladie a continué de progresser suites aux nombreux épisodes pluvieux entre mai et juin.

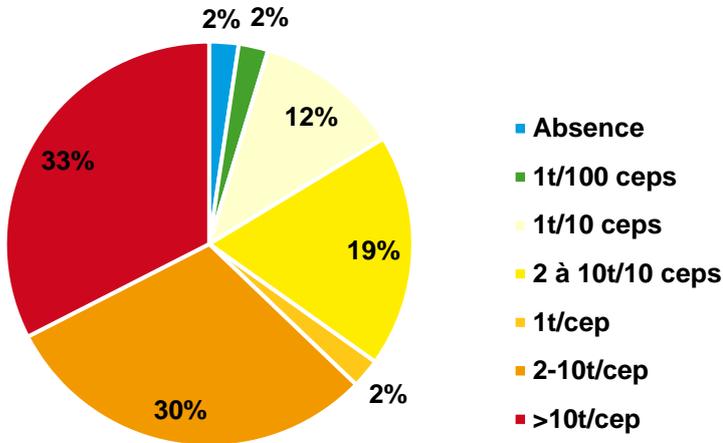
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
01 mai localisée	Faible
09 mai au 15 mai	Faible à moyen
18 au 21 mai	Moyen à fort
23 au 30 mai	Moyen à fort
04/05 juin localisée	Moyen à très fort
07 au 13 juin	Fort à très fort
14/15 juin	Faible à très fort
28 au 30 juin localisée	Fort à très fort

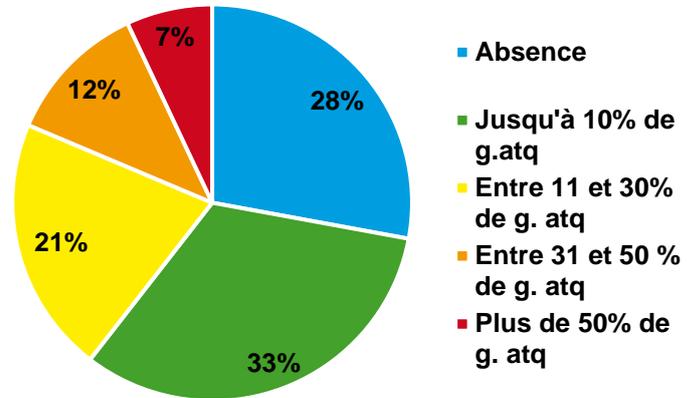
Territoire Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 43 parcelles observées, 2% des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 28 % ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles nature : Sur les 3 parcelles observées, toutes présentent des symptômes sur feuilles et sur grappes dont une avec 41 % de grappes attaquées à la mi juillet.

Territoire Coteaux/Aix en Provence

Les premiers foyers primaires sont observés le 23 mai à Puylobier suite à la pluie du 30 avril. Fin mai, des symptômes sur feuilles et grappes sont observés. Le mildiou a fortement progressé suite à la succession de pluies et aux rosées matinales. Il s'est ensuite stabilisé grâce à la sécheresse estivale.

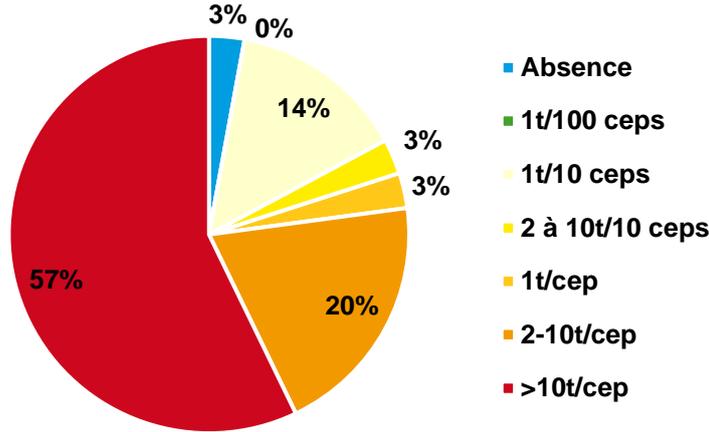
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
30 avril localisée	Faible
07 mai au 13 mai	Faible à moyen
18 au 21 mai	Moyen
23 au 29 mai	Moyen à fort
31 mai au 05 juin	Fort à très fort
07 au 13 juin	Fort à très fort
14 juin localisée	Moyen à fort
28 au 30 juin	Fort à très fort

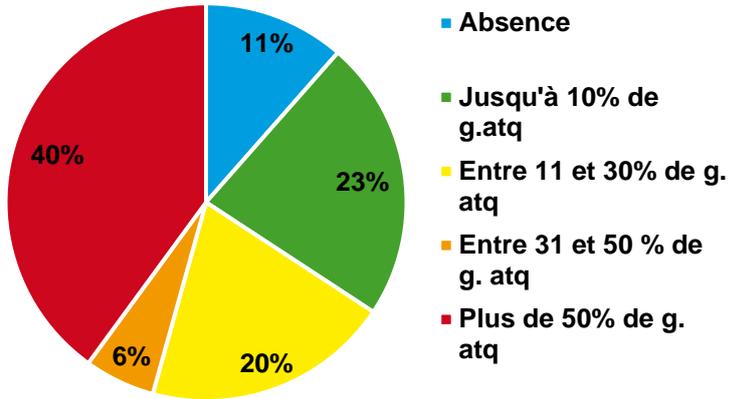
Territoire Coteaux / Aix en Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 35 parcelles observées, 3 % des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 11 % ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles nature : Sur 5 parcelles observées, toutes présentent des taches sur feuilles et sur grappes dont deux entre 80 à 100 % de grappes attaquées .

Territoire Côtes du Rhône/vallée du Rhône et sud Drôme

Suite à la pluie du 23 avril, les premiers foyers primaires sont observés le 9 mai à St Paul trois Châteaux en secteur précoce et à Suze la Rousse en secteur médian. Puis le 11 mai en Vaucluse, à Valréas (secteur médian).

De nouveaux foyers primaires et des repiquages sur feuilles et grappes sont observés fin mai.

L'attaque du mildiou sur feuilles et grappes a continué à augmenter suite aux pluies de juin et aux rosées matinales. La pression était forte à très forte, elle a bien impacté le feuillage mais le potentiel récolte a été globalement faiblement impacté, excepté localement. La sécheresse et les fortes chaleurs de l'été ont permis de ralentir la progression du mildiou. Localement, du mildiou mosaïque a été observé en fin de saison.

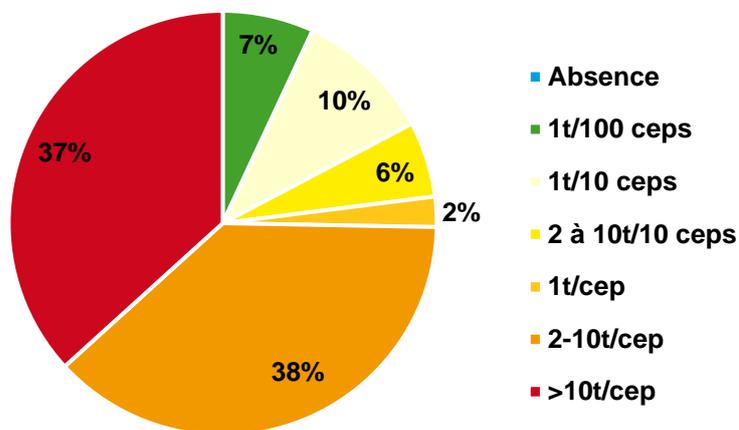
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
20 et 23 avril localisée	Faible à Moyen
09 mai Sud Drôme/Nord Vaucluse	Moyen
11 au 13 mai	Moyen
18 au 21 mai	Moyen
23 au 30 mai	Moyen à très fort
31 mai au 04 juin	Moyen à très fort
09, 11 au 13 juin	Moyen à très fort
22 juin localisée	Fort
29 et 30 juin	Fort à très fort

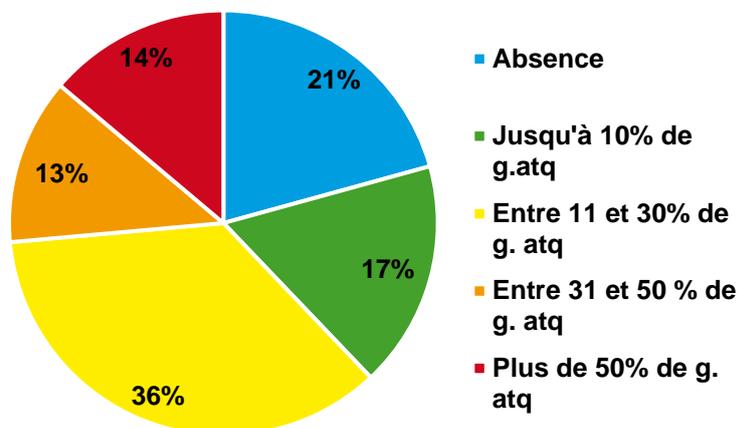
Territoire Côtes du Rhône / Vallée du Rhône et Sud Drôme : mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 87 parcelles observées, aucune des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles et 77 % des parcelles au moins 1 tache par cep.

38 % des parcelles ont 10 % ou moins de grappes attaquées (g. atq).

Parcelles nature : sur 12 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles (avec plus de 10 t /cep) et sur grappes dont 7 parcelles avec plus de 50 % de grappes attaquées .

Black-rot

Observations



Les premiers symptômes observés sur feuilles le 16 mai sur secteurs précoces sont issus de la pluie du 23 avril, le 20 juin sur grappes.

La pression de la maladie est restée faible à nulle.

Sur 154 parcelles observées, 8 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 13 parcelles avec des symptômes sur grappes avec moins de 10 % d'attaques.

Parcelles nature: sur 20 parcelles nature, 10 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 4 parcelles avec des symptômes sur grappes (moins de 10 % d'attaques).

Vers de la grappe (eudemis-cochylis)

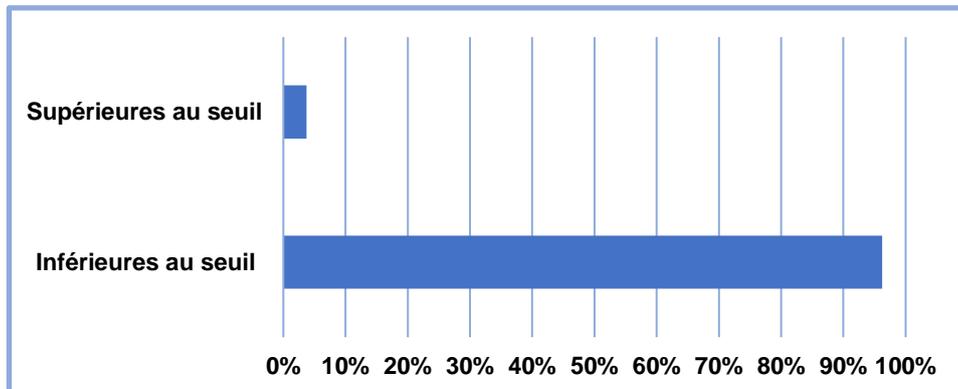
[Carte de précocité](#)



Première génération

Début des vols à partir du 25 mars en secteur I, du 27 mars en secteur II, du 30 mars en secteurs III, du 01 avril en secteur IV, du 04 avril en secteur V.

Bilan régional des glomérules

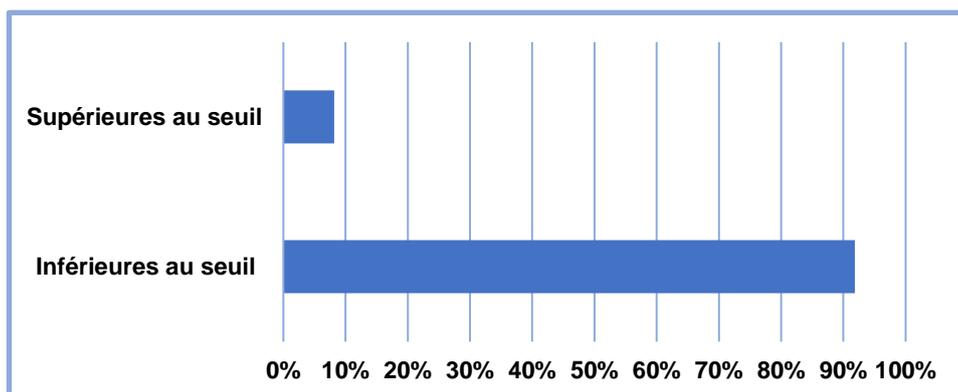


Sur 160 parcelles observées, 96% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de glomérules.

Deuxième génération

Début des vols à partir du 02 juin en secteur I, du 04 juin en secteur II, du 09 juin en secteur III, du 11 juin en secteur IV, du 12 juin en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations

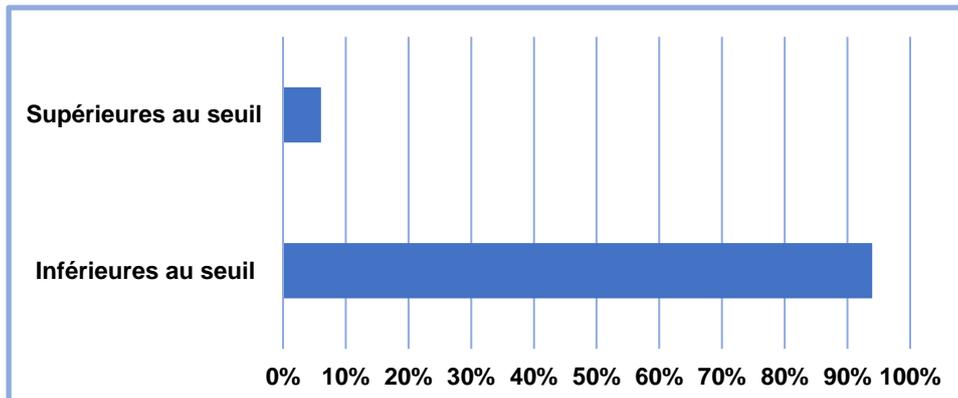


Sur 147 parcelles observées, 91% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de foyers de perforations.

Troisième génération : eudémis

Début des vols eudémis, à partir du 10 juillet en secteur I, du 16 juillet en secteur II, du 20 juillet en secteur III, du 23 juillet en secteur IV, du 27 juillet en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations



Sur 33 parcelles observées, 94% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 30% de foyers de perforations.

De manière générale, la pression vers de la grappe en 2023 a été faible.

La Pyrale du Daphné : *Cryptoblabes gnidiella*



En 2023, les 1ères captures sont observées à Châteauneuf du Pape (Vaucluse) et à Berre (Bouches du Rhône) le 16 mai. La semaine suivante, à Port le Bouc et à Cassis.

Dans le Var (Cogolin, Ramatuelle, La Londe, la Crau), les premiers papillons sont capturés le 31 mai. Les vols se sont intensifiés sur les trois départements. Les premières larves sont observées à Châteauneuf du Pape et à la Londe le 11 juillet.

La forte présence du papillon en PACA, confirmée par le suivi d'un réseau de pièges a engendré des dégâts localement significatifs sur les trois départements.

Flavescence dorée : *Scaphoideus titanus*

Les premières larves ont été observées autour du 10 mai. Ensuite, les premiers adultes ont été piégés autour du 04 juillet.

Les traitements obligatoires ont été fixés par la DRAAF PACA aux dates suivantes :

- Secteurs à 1 traitement unique obligatoire : 10 au 21 juin (12 au 22 juin DRAAF AURA)
- Secteurs à 2 ou 3 traitements obligatoire :

	DATE DRAAF PACA	DATE DRAAF AURA
T1	Du 03 au 14 juin	Du 05 au 15 juin
T2	En conventionnel: 14 jours après le T1 : 17 au 28 juin En AB : 10-12 jours après le T1 : 13 au 26 juin	En conventionnel: 14 jours après le T1 : 19 au 29 juin En AB : 10-12 jours après le T1 : 15 au 25 juin
T3	En conventionnel: 12 au 26 juillet En AB : 10 jours après le T2 : 23 juin au 04 juillet	En conventionnel: 19 au 29 juillet En AB : 10 jours après le T2 : 25 juin au 05 juillet

Les premiers symptômes ont été observés dans les Bouches du Rhône sur Marselan et Alicante à Arles et Tarascon le 13 juin.

Le communiqué du 13 novembre détaillant le bilan provisoire de la campagne de prospection 2023 (parcelles contaminées par la flavescence dorée en région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF-PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

La DRAAF AURA a mis en ligne une carte dynamique avec les premiers résultats de la prospection 2023, [cliquez ici](#)) 

Ravageurs secondaires

Malacosome du Portugal et/ou *Lachnaia paradoxa*

Ce coléoptère a été observé de façon fréquente sur les trois départements cette année et en colonie. Quelques dégâts ponctuels ont été observés.



Malacosome du Portugal (Adulte)

Photo CA13



Lachnaia paradoxa (Adulte)

Adventices

Avec les conditions climatiques chaudes et humides, l'herbe a été à son aise pour se développer. La gestion des adventices a posé quelques problèmes au printemps dans certaines parcelles. Cependant, au sein du réseau de parcelle BSV PACA, il n' a pas été signalé de recrudescence de flore particulière, envahissante.

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une espèce exotique envahissante. Le pollen de cette adventice peut provoquer des allergies chez les personnes sensibles.



ORGANISMES A SURVEILLER

Scarabée japonais (*Popillia japonica*)

Ce scarabée n'a pas été signalé à ce jour en France. Il a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Pour plus d'informations et pour le reconnaître, consulter :

[Fiche de reconnaissance SORE](#)

[Note nationale BSV scarabee japonais Popillia japonica DGAL](#)



Aleurode épineux du citronnier (*Aleurocanthus spiniferus*)

Originaire du Sud-Est de l'Asie, l'insecte aleurode épineux du citronnier *Aleurocanthus spiniferus* s'attaque à un grand nombre d'espèces végétales, et il a été détecté en Europe suite à son introduction, à partir de 2008 en Italie, puis en Grèce, en Croatie, au Monténégro et en Albanie ; ainsi que dans d'autres régions du monde dont l'île de La Réunion en 2013.

L'aleurode épineux du citronnier est désormais **présent en France métropolitaine**, où il a été officiellement détecté pour la première fois au mois de **juin 2023 dans les départements du Gard, de l'Hérault et dans les Alpes Maritimes**, sur diverses espèces végétales.

Pour plus d'informations et pour le reconnaître, consulter :

[Fiche de reconnaissance SORE](#)



Nymphes et œufs



Fumagine sur feuilles d'agrumes



Feuille de vigne infestée



Adultes et œufs sur la face inférieure d'une feuille de citronnier



Pupes sur la face inférieure de feuilles d'agrumes

Maladie de Pierce (*Xylella fastidiosa*)

Cette bactérie, très polyphage et classée parmi les organismes nuisibles*, a été signalée sur de nombreuses espèces végétales sur le continent américain, de l'Argentine à l'Ontario (au Canada), mais aussi en Asie (à Taïwan uniquement), et plus récemment en Italie et au Portugal. Elle a été décrite pour la première fois sur vigne aux USA en 1892 par Newton Pierce. Elle a provoqué des pertes considérables par exemple en Californie du Sud, détruisant plus de 35 000 hectares de vignes, entraînant le déplacement de la production vers le nord.

Elle se propage par le biais d'insectes piqueurs-suceurs, pour la plupart polyphages, se nourrissant de sève brute en piquant le xylème des végétaux. Une cinquantaine d'espèces sont répertoriées comme potentielles vectrices.

Pour plus d'informations et pour la reconnaître, consulter :

[La Maladie de Pierce](#)

[Fiche de reconnaissance SORE](#)



Fulgore tacheté (*Lycorma delicatula*)



Le fulgore tacheté est une espèce exotique envahissante originaire de l'Asie et principalement reconnue pour se développer de préférence sur l'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*). Cette espèce d'arbre, qui est exotique et envahissante, est également connue sous les noms de faux vernis du Japon, vernis de Chine et frêne puant.

Le fulgore tacheté peut également s'attaquer à une large gamme de plantes hôtes dont la vigne, le houblon, le pommier, le cerisier, le pêcher, l'érable, le peuplier, le noyer et le saule. Il a la capacité de se disséminer et de coloniser rapidement de nouveaux environnements en se déplaçant sur de courtes distances par la marche, le saut ou le vol.

Aux États-Unis, cet insecte fait actuellement l'objet de contrôles particuliers afin d'en limiter la propagation, car il pourrait être particulièrement dommageable pour les productions viticoles et fruitières ainsi que pour l'industrie forestière du pays. La première détection/observation du fulgore tacheté en Amérique du Nord fut en septembre 2014 en Pennsylvanie. Il est rajouté comme organisme de quarantaine prioritaire.

Pour plus d'informations et pour la reconnaître, consulter :

[Fiche de reconnaissance](#)

Mineuses de la vigne (*Antispilla* sp., *Holocacista rivillei*, *Phyllocnistis vitigenella*)

Ces mineuses originaires principalement d'Amérique du Nord sont observées dans le nord de l'Italie, le sud de la Suisse. A ce jour, aucune observation n'a été réalisée en France. Selon les connaissances actuelles, elles sont inféodées aux vitacées.

Antispilla oinophylla est un papillon originaire d'Amérique du Nord. Il provoque de gros dégâts en Italie car la larve attaque les feuilles et creuse des galeries dans le limbe. Il est responsable d'une perte de surface foliaire importante.

Phyllocnistis vitigenella a été signalé en 1995 en Italie et en 2009 en Suisse. Les dégâts sont uniquement sur feuilles. Les larves creusent des galeries dans le mésophiles des feuilles et les symptômes sont très caractéristiques. A ce jour aucune perte quantitative ou qualitative n'a été observé en Italie.



INFORMATIONS

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Rencontres nationales DEPHY viticulture

À noter dans vos agendas : les rencontres nationales DEPHY viticulture auront lieu le **8 et 9 février 2024**, sur 4 sites en simultané (Angers, St Emilion, Montpellier, Rouffach).

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : GALANOPOULO Marine - THEVENOT Florine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA